

Certificat de pratique pastorale (CPP)



Vous aussi, donc, élevez votre regard et regardez « dehors », regardez tous ceux qui sont « loin » dans notre monde, toutes les familles en difficulté et qui ont besoin de miséricorde, tous les champs d’apostolat encore inexplorés, tous les laïcs au cœur bon et généreux qui mettraient volontiers leurs énergies, leur temps et leurs capacités au service.

Pape François

La certification en pratique pastorale

permet d'exercer une mission sous la responsabilité d'un vicaire épiscopal ou d'un-e représentant-e de l'évêque pour une région diocésaine, et de collaborer à l'exercice de la charge pastorale dans la pastorale catégorielle auprès des enfants, des adolescents, des personnes fragiles, âgées, en situation de détresse ou de précarité, ou dans la pastorale territoriale au service des paroisses.

Ancrée dans une dimension vocationnelle (discernement), la mission pastorale est au service du rayonnement de l'Évangile.

Elle vise à traduire les richesses de la Parole de Dieu et à les mettre en œuvre dans différents contextes et situations de vie.

Possibles lieux d'insertion :

- pastorale de la santé (aumônerie EMS)
- pastorale Jeunesse
- catéchèse (coordination)
- solidarité
- paroisses (Unités pastorales)
- administration ecclésiale

Domaines de compétences visés :

- organisation et animation
- planification et coordination
- relation et accompagnement
- communication et collaboration
- développement de l'identité professionnelle



Pédagogie

Essentiellement orientée vers la pratique pastorale, la formation se déroule en alternant des périodes didactiques (enseignements présents et à distance ; cours asynchrones ; ateliers avec des acteurs du terrain ; travaux écrits ; exercices collaboratifs ; tutorat) et une pratique professionnelle accompagnée par des praticiens-ciennes formateurs-trices.

Elle offre une certaine flexibilité et autonomie invitant l'étudiant-e à être pleinement acteur-trice de sa formation.

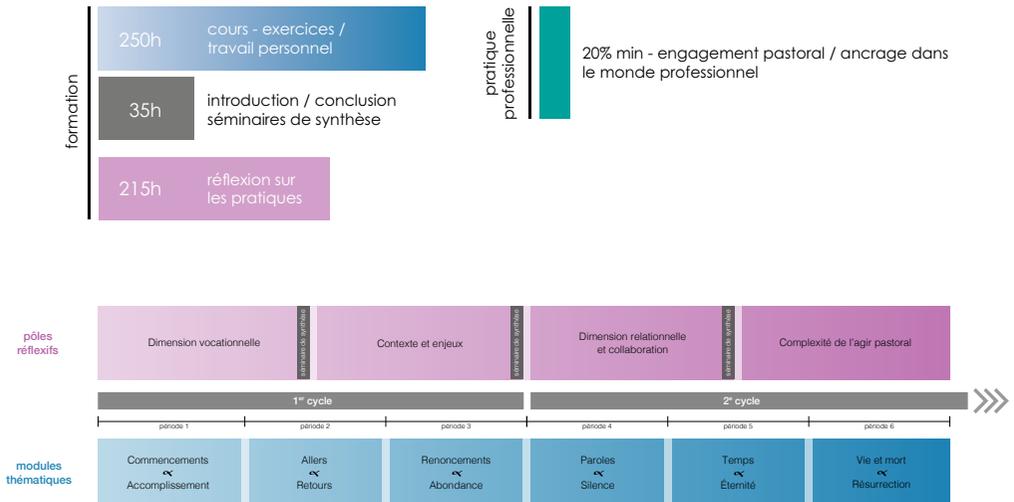
recit de vie analyse vidéo
outils collaboratifs en ligne outils de gestion introduction / conclusion
contenus interactifs et multimédias
lectures personnelles jeux de rôles
portfolio séminaire de synthèse plateforme numérique
ateliers de réflexions sur les pratiques
mindmap études de cas

La réflexion sur les pratiques permet à l'étudiant.e de développer sa posture réflexive selon une logique progressive (de la dimension vocationnelle puis contextuelle à l'aspect relationnel et la complexité de l'agir pastoral), et favorise l'acquisition et le développement des compétences métier (selon le référentiel) et leur évaluation (à partir d'un portfolio numérique).



Une formation flexible sur 18 mois

8 heures par semaines de formation plus la pratique professionnelle.



Conditions et procédures d'admission

- Discernement préalable
- Mandat ecclésial (lettre de recommandation / d'envoi en formation)
- Test d'aptitudes
- Validation possible des acquis et de l'expérience
- Tarifs et financements : CHF 7000.-
- Équivalence : FAP 1
- Démarrage : 3 septembre 2022



Contact

n.blanc@ccrfe.ch
 stefan.constantinescu@cath-vd.ch
 claudien.chevrolet@cath-fr.ch